

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS PEIGNEN HENRI à VAUX LE PENIL

Description de l'établissement

Nom :	PEIGNEN HENRI
Adresse :	269 269, RUE DU MARECHAL JUIN
Commune principale :	VAUX LE PENIL (77487)
Communes secondaires :	Non renseigné
Activités :	H13 - Traitement de surface
Description :	Ce site était un établissement secondaire de l'entreprise pour son activité de fabrication de matériel de lavage et de manutention.

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 12/08/2022

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP6097430301

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : La société ETABLISSEMENTS PEIGNEN HENRI S.A (FERMATOR) a exploité une usine de fabrication de portes métalliques sur son site localisé 269 rue du Maréchal Juin à Vaux-le-Pénil.
Les activités de travail mécanique des métaux et de traitement de surface ont été autorisées par les arrêtés préfectoraux n°67 DAGR 2 EC 076 du 17 février 1967, n°79 DAGR 2 IC 010 du 15 février 1979 et n°92 DAE 2 IC O53 du 15 avril 1992. L'activité de traitement de surface a été arrêté le 1er février 2009.
En 2012, la société a demandé son déclassement au profit du régime de la déclaration pour l'activité de travail mécanique des métaux, en raison du non-dépassement des seuils de la déclaration. La caducité de l'arrêté préfectoral n°92 DAE 2 IC O53 du 15 avril 1992 a donc été acté par lettre préfectoral du 2 octobre 2012.
Par courrier du 28 août 2016, complété par le courrier du 17 octobre 2016, la société ETABLISSEMENT PEIGNEN HENRI S.A (FERMATOR) a notifié sa cessation d'activité à Monsieur le Préfet.

Dans le cadre de sa cessation totale d'activités, un diagnostic de sols a été réalisé en octobre 2016. Il a mis en évidence :

- la présence d'anomalies en métaux (nickel, zinc, chrome, arsenic) au niveau du local peinture et du hangar ;
- la présence ponctuelle de traces de composés organo-halogénés volatils ;
- la présence de traces d'hydrocarbures totaux en différents endroits.

Par ailleurs, les analyses des gaz des sols ont révélé la présence :

- de BTEX au niveau des 2 piézaires ;
- d'hydrocarbures aliphatiques et aromatiques en PZ2 (situé dans le hangar-machine-outils).

Les concentrations en naphthalène sont restées inférieures au seuil de détection du laboratoire.

En l'absence d'impact notable de pollution le bureau d'étude n'a pas émis de recommandation dans le cadre du maintien d'un usage industriel. Conformément à l'article R.512-66-1-III du code de l'environnement, l'état du site permet un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation. En cas de changement d'usage, la personne responsable de ce changement devra s'assurer que l'état des milieux est compatible avec l'usage projeté du terrain.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 12/08/2022

Enjeux et environnement : Le site se situe dans la zone industrielle de Vaux-le-Pénil. Aucune zone pour la protection des milieux (ZNIEFF, Natura 2000, site RAMSAR, ZICO, zones concernées par un arrêté de protection de biotope) n'est recensé dans l'environnement du site. Il est à noter la présence d'espaces agricoles en bordure de la zone industrielle.

Description³ : Dans le cadre de sa cessation, la société ETABLISSEMENTS PEIGNEN HENRI SA (FERMATOR) a fait réaliser un diagnostic de l'état des sols en octobre 2016. Ce dernier a consisté en la réalisation de 33 sondages de sols et l'installation de 2 piézais. Il a mis en évidence :

- la présence d'anomalies en métaux au niveau du local peinture et du hangar : nickel (max : 91 mg/kg de MS), zinc (max : 98 mg/kg de MS), chrome (140 mg/kg de MS) et arsenic (max : 28 mg/kg de MS) ;
- la présence ponctuelle de traces de composés organo-halogénés volatils (trichloréthylène (max : 0,54 mg/kg de MS), cis-1,2-dichloroéthylène (max : 0,98 mg/kg de MS)) ;
- la présence de traces d'hydrocarbures totaux (C10-C40) en différents endroits avec une concentration maximale de 110 mg/kg de MS dans le hangar ;
- la présence d'indices organoleptiques au droit du stockage de déchets et du hangar.

Les analyses des gaz des sols, quant à elles, ont révélé la présence :

- de BTEX au droit de PZ2 (toluène : 75,1 µg/m³ ; benzène : 1,8 µg/m³ ; éthylbenzène : 4 µg/m³ ; xylènes : 10,9 µg/m³) et en PZ1 (toluène : 3,9 µg/m³ ; xylènes : 1,5 µg/m³) ;
- d'hydrocarbures aliphatiques en PZ2, à une concentration de 25 µg/m³ ;
- d'hydrocarbures aromatiques C7-C8 (78,3 µg/m³) et C8-C10 (16,2 µg/m³).

Les concentrations en naphtalène sont restées inférieures au seuil de détection du laboratoire.

Le bureau d'études conclut en l'absence d'impact notable de pollution sur le site et n'émet donc aucune recommandation particulière dans le cadre du maintien d'un usage industriel. En revanche, il recommande l'évacuation de l'intégralité des déchets présents sur le site ainsi que la vidange et le dégazage des cuves présentes.

Les recommandations du bureau d'études ont été mises en œuvre, ainsi lors de la notification de la cessation d'activités, l'exploitant a transmis des bordereaux de suivi des déchets.

Conformément à l'article R.512-66-1-III du code de l'environnement, l'état du site permet un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation. En cas de changement

d'usage, la personne responsable de ce changement devra s'assurer que l'état des milieux est compatible avec l'usage projeté du terrain.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

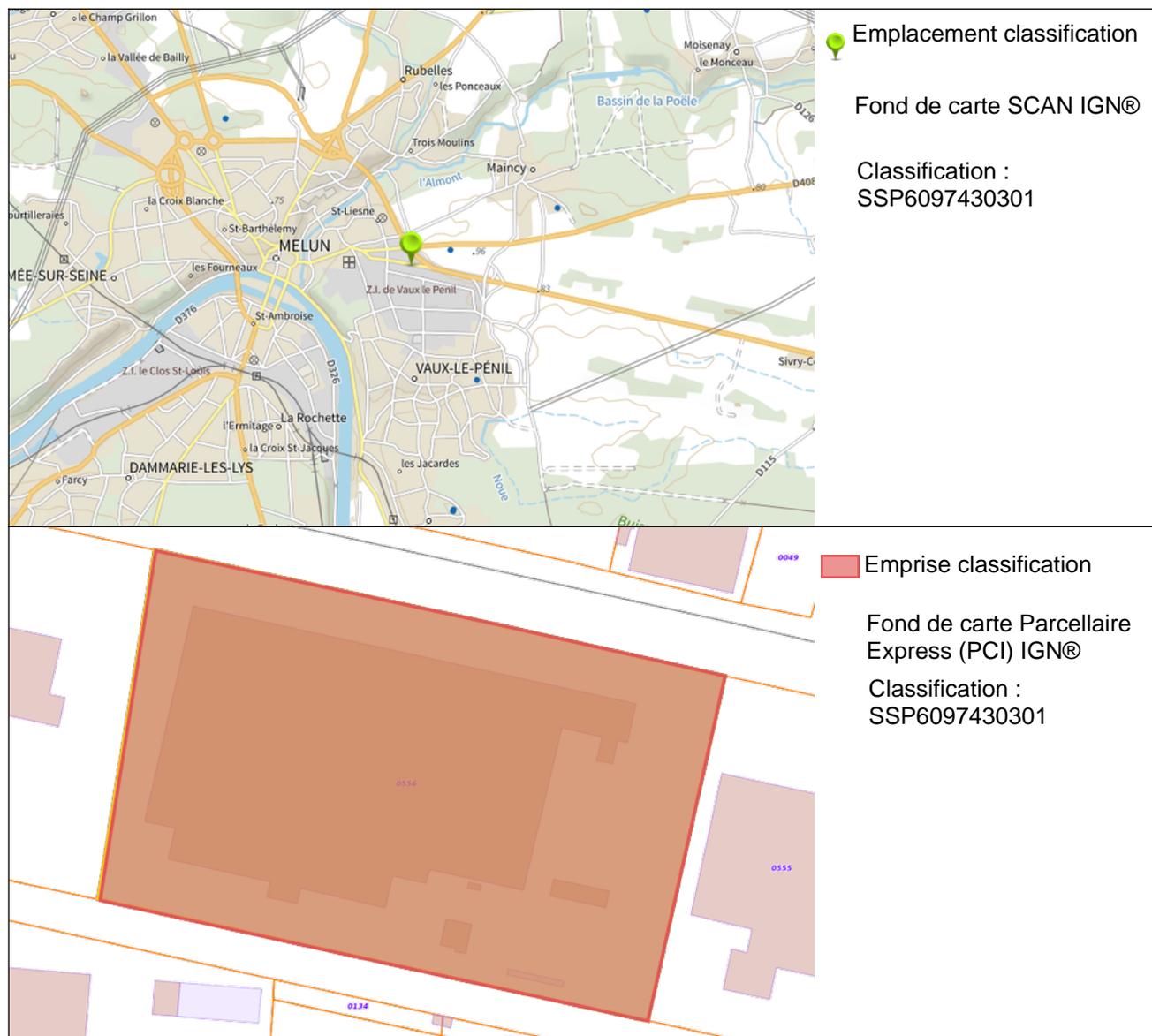
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Vaux-le-Pénil	1	AC	0556	77

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 676498.3944364308, Lat. : 6826556.902632194

Superficie estimée :

28994 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.